

« Devenir carreleur serait mon rêve. »



Un Afghan, qui a fui l'Iran, vit aujourd'hui dans le Seeland bernois et se trouve actuellement en Suisse dans la même situation que beaucoup d'autres de ses compatriotes: en sécurité mais avec des perspectives incertaines de trouver un emploi régulier, qui puisse lui permettre de mener une vie indépendante sur le plan économique.

Barbara Graf Mousa, rédactrice OSAR

Morteza Akbari travaille avec plaisir dans la construction. Photo: Barbara Graf Mousa/OSAR

« Je n'ai que peu de souvenirs de ma ville d'origine, Herat, en Afghanistan », dit Morteza Akbari. Aujourd'hui âgé de 33 ans, il a dû fuir en Iran durant la guerre Iran-Irak avec sa famille alors qu'il n'était qu'un enfant. A cette époque, de nombreuses et nombreux chiites afghan-e-s cherchèrent refuge en Iran pendant que les sunnites d'Afghanistan fuyaient au Pakistan. Les enfants de cette génération connaissent à peine leur pays d'origine et ont souvent dû travailler durant leur jeunesse afin de subvenir aux besoins de la famille. Beaucoup d'entre eux se sont donc rendus à l'école pendant seulement quelques années. « L'école de la vie avait la priorité : assurer les revenus de la famille était plus important », explique Morteza Akbari dans la même situation que de nombreux Afghans de sa génération. Ces jeunes garçons, devenus trop vite des adultes, savent assumer la responsabilité financière d'une grande famille. Ils connaissent la dureté de la vie et savent comment la surmonter avec succès en bénéficiant de peu de moyens. En Suisse, cependant, leur formation scolaire est considérée comme déficiente. Ils doivent d'abord rattraper les bases scolaires afin de pouvoir ensuite postuler pour une place d'apprentissage. Autrement, ils ont très peu de chances de pouvoir s'intégrer durablement dans le monde du travail. Beaucoup d'entre eux jonglent ainsi entre emplois temporaires et provisoires.

La construction, la restauration et les services de soins

« En général, j'ai travaillé de manière temporaire dans la construction. Je suis un travailleur assidu. Suivre une formation de carreleur me plairait énormément », dit Morteza Akbari. « Je postule toutefois aussi pour trouver un emploi dans la restauration ou dans les soins aux personnes âgées. »

Il est arrivé en Suisse en 2008, a déposé une demande d'asile et a été attribué au canton de Berne. Il n'aime pas beaucoup parler de la période qu'il a passé dans les deux centres d'enregistrement et de procédure (Vallorbe et Altstätten) ainsi que de la période où il a été envoyé dans un centre de transit souterrain dans le canton de Berne. Il préfère raconter les deux ans et demi qu'il a passé dans un appartement lumineux qu'il partageait avec d'autres requérants d'asile dans une petite banlieue à Bienne. « En dépit du fait que je ne possédais qu'un permis N, j'avais réussi à trouver du travail sur un chantier. Je m'entendais très bien avec mon supérieur hiérarchique qui venait d'Iran. Ce fût une très belle période jusqu'au moment où j'ai malheureusement reçu une décision négative fin 2011. » Jusqu'à son départ, Morteza Akbari avait le droit de travailler à 20 % seulement, même s'il avait trouvé un autre emploi dans un kiosque.

« Ce fût un moment très difficile. Je vivais avec l'aide d'urgence chez des amis et étais très souvent désespéré », raconte-il. « Tellement désespéré que je m'étais décidé à retourner

volontairement en Afghanistan. » Morteza Akbari est au bout de ses forces et a la ferme intention de quitter la Suisse, lorsque le Secrétariat d'Etat aux migrations SEM lui annonce que sa procédure sera rouverte. Il a donc eu la chance de passer à nouveau par la procédure d'asile ; il a retrouvé le statut de requérant d'asile avec un permis N et a été interdit de travailler durant trois mois dans le canton de Berne, cette fois dans un centre de transit à la campagne.

Un avenir en Suisse

Alors qu'il aidait un ami durant l'ouverture d'un salon de coiffure, il a fait la connaissance de sa future épouse. Elle est la fille de réfugiés kurdes et a grandi en Suisse. Au printemps 2013, le couple a emménagé ensemble et s'est marié en juin 2014.

Aujourd'hui, outre sa forte motivation et sa solide expérience professionnelle, avant tout dans la construction, Morteza Akbari dispose d'un permis B, lui permettant d'avoir de meilleures chances de trouver un travail fixe en Suisse.